

Chargé d'inscriptions cours et examens (F/H) Offre d'emploi de l'Institut français de Roumanie à Bucarest

Contexte :

L'Institut français de Roumanie (IFRo) à Bucarest recrute un.e **Chargé.e d'inscriptions cours et examens (F/H)** à compter du 1^{er} octobre à Bucarest, 77 Bd. Dacia, sector 2 - 020051.

Missions principales :

Le / la titulaire du poste s'occupe des inscriptions en ligne et/ ou physique de l'IFR à Bucarest (l'enregistrement et la vérification, encaissement) afin de répondre aux besoins du pôle cours et examens. A ce titre, cet agent effectue les tâches de gestion liées aux cours de langue et examens, et notamment avec le logiciel de gestion des cours (Hanaf et Arc en Ciel).

Description du poste

- Accueil du public et aide à la recherche d'informations (activités, personnes, lieux, documents etc.) ;
- Traitement des appels téléphoniques et des demandes ;
- Réception et envoi de manuels
- Consultations et saisie d'informations dans le logiciel de gestion des cours.

Compétences exigées :

- Niveau études supérieures – Licence/ Master ;
- Minimum 1 an d'expérience dans un poste similaire ;
- Très bonne maîtrise des langues française et roumaine (la connaissance de l'anglais serait un avantage) ;
- Testé B2 en français

Qualités requises :

- Goût pour l'accueil du public, qualités relationnelles ;
- Très bonne maîtrise de l'environnement informatique : Excel, Word et Internet (niveau testé lors du recrutement) ;
- Sens des responsabilités, esprit d'initiative et dynamisme ;
- Sens de l'organisation et discrétion.

Conditions :

Une certaine flexibilité de l'emploi du temps de travail est requise, en fonction de l'activité du secteur.
Contrat à durée déterminée d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2022, soumis à une période d'essai d'un mois.

Modalités :

Envoyer avant le 25 septembre à minuit **une lettre de motivation et un CV** en version électronique (PDF uniquement) à l'adresse mail recrutement@institutfrancais.ro, en précisant obligatoirement dans l'objet le poste concerné.

Les candidatures incomplètes ou reçues après la date de clôture de l'appel à candidature ne seront pas examinées.

Seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront invité.e.s à un entretien.